

Département de la Charente-Maritime
Commune de SAINT-JEAN D'ANGELY



7a2. Plan des Servitudes d'Utilité Publique

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	10/02/2002	02/03/2005	09/11/2005
Révision	22/05/2008	26/05/2011	09/02/2012
Modif. n° 1			21/02/2008
R.S. n° 1	30/03/2006		27/11/2006
R.S. n° 2	20/11/2008		23/06/2010

Le Maire,

Paul-Henri DENIEUIL



**PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION N°2**

7a2- Plan des servitudes d'utilité publique
au 1/5000

	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration PLU	10/10/02	02/03/05	09/11/05
Révision	22/05/08	26/05/11	09/02/12
Modification N°1			21/02/08
Révision simplifiée N°1	30/03/06		27/11/06
Révision simplifiée N°2	20/11/08		23/06/10

Le Maire

Paul-Henri DENEUIL

- A4 - Servitudes concernant les terrains situés des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit des cours d'eau
- AC1 - Effet protégé au titre de la législation sur les monuments historiques
- AC2 - Servitude de protection des sites et monuments naturels inscrites
- AC4 - Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager
- EL 3 - Servitudes de tangage et de manèges
- EL 11 - Servitudes relatives aux installations d'accès garantissant les propriétés limitrophes
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- INT1 - Servitudes de voirage des canalisations
- INT1 - Servitudes relatives aux plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
- PT1 - Servitudes relatives aux transmissions subaquatiques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Servitudes relatives aux transmissions subaquatiques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
- T5 - Servitude autoroutière de déviation

